

Le concours 2021

École
nationale
supérieure
Louis-Lumière

sommaire

• Conditions de recrutement	5
• Déroulement du concours en deux phases	5
• Préparation et formations précédentes	6
• Calendrier des épreuves du concours 2021	7
• Programme des épreuves : Cinéma - Photographie – Son	8
• Référentiels	12
• Jury et bureau du concours	14

L'École nationale supérieure Louis-Lumière propose une **formation initiale** professionnalisante, théorique et pratique, technique et artistique.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'École est un établissement public d'enseignement supérieur qui recrute à Bac +2 par voie de concours. Elle dispense un enseignement dans le cadre de trois Masters : **Cinéma, Photographie, Son.**

La scolarité est gratuite pour les 150 étudiants (hors frais d'inscription annuels : 300 euros en 2020-2021). L'ENS Louis-Lumière participe à des projets de **recherche appliquée** et dispense des cours en **formation professionnelle continue.**

Créée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière et Léon Gaumont, pionnière des écoles de cinéma et de photographie, l'École a emménagé à la **Cité du Cinéma** en juillet 2012.

En 2013, elle a ouvert une classe «égalité des chances» en soutien à la préparation de son concours en partenariat avec la Fondation Culture et Diversité.

Depuis 2014, elle est membre associé de l'Université Paris Lumières (UPL).

conditions de recrutement

L'admission à la formation initiale s'effectue exclusivement par voie de concours ouvert aux candidats de nationalité française ou étrangère, âgés **de moins de 27 ans au 1er janvier de l'année du concours.** Ils peuvent tenter le concours autant de fois qu'ils le souhaitent.

Ils doivent être titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et avoir validé une première année, puis une deuxième année d'études supérieures équivalente à un bac +2. Les candidats peuvent également s'inscrire au cours de leur deuxième année de formation post-bac. Il leur sera alors demandé de justifier de la validation de leur deuxième année en cas de réussite au concours.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger équivalant à un bac + 2 peuvent être admis à concourir, sur avis du jury du concours. Les diplômes en langue étrangère doivent impérativement être traduits en langue française par un traducteur assermenté.

Lors de leur demande d'inscription au concours, les candidats indiquent obligatoirement le Master choisi : Cinéma, Photographie ou Son.

Les candidats devront joindre les pièces justificatives demandées. Toute demande incomplète peut être refusée.

Le jury du concours examine les candidatures et donne, ou non, son aval à la participation aux épreuves du concours. Les décisions prises par le jury ne sont pas susceptibles d'appel.

Les droits d'inscription au concours 2021 s'élèvent à 120 euros (60 euros pour les candidats boursiers en 2020-2021 ou en 2019-2020).

Le concours se déroule en deux phases.

La **phase 1** est constituée d'un dossier dont les sujets seront communiqués en même temps que la liste des admis à concourir ; la **phase 2** d'épreuves orales. Chaque phase est indépendante. Par conséquent, aucune moyenne n'est appliquée entre les différentes phases.

À l'issue de la phase 1, le jury du concours détermine pour chaque Master le nombre de candidats admissibles à la phase 2.

À l'issue de la phase 2, 16 candidats maximum par Master sont déclarés admis. Une liste complémentaire de minimum 6 personnes, présentée par ordre de classement, est arrêtée afin de remplacer le cas échéant le(s) candidat(s) qui se désisterai(en)t.

déroulement du concours en deux phases

préparation et formations précédentes

La préparation au concours fait une très large part au travail personnel et à l'initiative des candidats.

Les candidats devront d'abord posséder de solides notions sur le média choisi (cinéma, photographie ou son). Lors des épreuves, ils démontreront leur aptitude à structurer et à mettre en valeur leurs savoirs (histoire des techniques et des principaux mouvements artistiques, actualité culturelle...), leur faculté d'analyse (études d'images fixes, de séquences filmiques, de sons, de dossiers techniques, écoute critique...) et leurs capacités d'expression orale et écrite.

Des connaissances scientifiques et techniques sont également exigées. Le champ et le niveau de ces connaissances varient selon le master choisi (voir les coefficients dans le « Programme des épreuves » ainsi que les « Référentiels »).

Une pratique dans le domaine du cinéma, du son ou de la photographie constitue un atout ainsi que la culture personnelle, qui sera recherchée comme complément des connaissances

théoriques, aussi bien en art qu'en technique.

Enfin, le suivi de l'actualité (magazines artistiques et/ou techniques, salons professionnels, expositions, festivals, rétrospectives...) est conseillé et la consultation des annales du concours fortement recommandée.

Il n'y a pas d'études privilégiées pour intégrer l'ENS Louis-Lumière, comme le montre la diversité des profils des étudiantes et des étudiants admis.

En Master Cinéma, les candidats admis ont des bacs de la filière générale avec une dominante des bacs scientifiques, mais peuvent également avoir des parcours issus d'études secondaires littéraires ou économiques. Après le bac, ils sont principalement issus d'un cursus à dominante cinéma-audiovisuel (BTS métiers de l'audiovisuel, universités ou classes préparatoires). Ils viennent également de filières plus variées (lettres, sciences humaines, langues, écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

En Master Photographie, les candidats admis ont des baccalauréats diversifiés. Leurs études post-bac sont variées, elles sont aussi bien littéraires et artistiques (arts plastiques, arts du spectacle, lettres, histoire, philosophie), techniques (BTS photo ou métiers de l'audiovisuel), qu'autres (mathématiques, architecture, droit, communication...).

En Master Son, les candidats admis ont majoritairement un baccalauréat scientifique et sont essentiellement issus d'études à dominante cinéma-audiovisuel (classes préparatoires audiovisuelles, classes préparatoires métiers du son, universités en cinéma, BTS audiovisuel) ou scientifique (classes préparatoires scientifiques, universités en science, écoles d'ingénieurs). Ils possèdent également une solide culture sonore. Pour l'acquérir, un travail personnel est nécessaire, mais les candidats peuvent également se rapprocher des conservatoires ou suivre des doubles cursus (licence arts et spectacles ou musicologie...). La pratique d'un instrument n'est pas obligatoire.

• Ouverture des inscriptions (site internet de l'Ecole) : **mercredi 3 février 2021**.

• Clôture des inscriptions : **lundi 22 février 2021**.

• Publication des listes des admis à concourir et des sujets de la phase 1 (site internet de l'Ecole) : **Cinéma le mercredi 24 mars 2021 ; Photographie le lundi 22 mars 2021 ; Son le mardi 23 mars 2021**.

calendrier des épreuves du concours 2021

		Date des épreuves	Lieu des épreuves	Publication des résultats
Cinéma	Phase 1	Date limite de rendu le mercredi 14 avril 2021	/	Lundi 31 mai 2021
	Phase 2	Du 14 au 19 juin 2021	ENS Louis-Lumière*	Lundi 21 juin 2021
Photographie	Phase 1	Date limite de rendu le lundi 12 avril 2021	/	Lundi 17 mai 2021
	Phase 2	Du 31 mai au 4 juin 2021	ENS Louis-Lumière*	Lundi 7 juin 2021
Son	Phase 1	Date limite de rendu le mardi 13 avril 2021	/	Vendredi 21 mai 2021
	Phase 2	Du 7 au 12 juin 2021	ENS Louis-Lumière*	Lundi 14 juin 2021

*Les épreuves pourront se tenir à distance en fonction de la situation sanitaire

	Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Phase 1	Dossier	<p>Le dossier comporte les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réponses à un ensemble de questions sur la motivation, le projet professionnel, le parcours suivi, ainsi que l'intérêt personnel pour les domaines artistiques et techniques du cinéma ; - une analyse de film : à partir d'un film imposé et disponible en ligne, chaque candidat sélectionne une séquence sur laquelle porte son analyse ; - une épreuve visuelle : en rapport avec une séquence imposée, les candidats réalisent 2 photographies et les commentent en présentant les références qui ont inspiré ces deux prises de vues. 		
	Oral sciences et techniques	<p>En premier lieu, l'objectif est d'apprécier les connaissances et compétences scientifiques de base des candidats ainsi que leurs capacités à raisonner et à apprécier des ordres de grandeurs. Des calculs élémentaires et/ou en ordres de grandeur sont nécessaires. L'oral s'appuie en premier lieu sur un énoncé remis en début d'épreuve. Lors de la phase de préparation, les candidats en prennent connaissance et préparent des réponses, des raisonnements qui sont présentés et discutés oralement. <i>Voir le référentiel en annexe.</i></p> <p>L'oral est également consacré à une discussion sur des sujets d'ordre technique prenant appui sur l'épreuve visuelle du dossier.</p>	40 min (+15 min de préparation)	1
Phase 2	Oral général	<p>Cet oral est divisé en deux parties.</p> <p>Durant la première partie, le jury propose aux candidats un photogramme tiré d'un film afin d'apprécier l'aptitude des candidats à identifier les notions techniques de base (lumière, cadrage) et leur capacité d'analyse et d'imagination.</p> <p>Dans la deuxième partie de l'oral, le même jury pose des questions sur le dossier réalisé pendant la première phase et interroge les candidats sur leurs motivations, leur culture cinématographique et leurs aptitudes artistiques.</p>	40 min oral	1

	Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Phase 1	Dossier	<p>Le dossier comporte les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Les réponses à un ensemble de questions sur la motivation, le projet professionnel, le parcours suivi, ainsi que l'intérêt personnel pour les domaines artistiques et techniques de la photographie. 2 - Réalisations personnelles : <ul style="list-style-type: none"> - un portfolio personnel comportant au maximum 20 images ; - une série de 5 images sur un thème imposé, numérotées de 1 à 5, accompagnée d'un texte de présentation. 3 - Analyses de documents visuels : <ul style="list-style-type: none"> - analyse esthétique d'une photographie (choix libre à l'exclusion d'une réalisation du candidat) ; - analyse technique d'image imposée. 4 - Composition écrite de culture photographique. 		
	Oral techniques et sciences	<p>L'objectif de cette épreuve est d'apprécier les connaissances fondamentales et leur articulation entre les domaines technique et scientifique. L'oral se déroule en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Sur la base des images de leur portfolio remis lors de la phase 1, les candidats sont interrogés sur les principes techniques fondamentaux mis en jeu pour servir leur intention et les savoir-faire photographiques associés. L'échange porte également sur leur appétence technique (curiosité en matière d'équipements, méthodes de traitement et modes de diffusion) et leur prédisposition à l'analyse critique.. 2 - En sciences, sont évaluées la capacité à raisonner en ordre de grandeur, la compréhension et l'analyse de concepts simples empruntés à la technique photographique. Des calculs élémentaires sont nécessaires. <i>Voir le référentiel en annexe.</i> 	40 min (+10 min de préparation)	1
Phase 2	Oral général	<p>Cet oral est divisé en 2 parties.</p> <p>Dans la première partie, les candidats présentent leur parcours et les raisons qui les motivent pour suivre un cursus au sein de l'Ecole. Ils appuient leur propos sur le dossier personnel remis en phase 1 (portfolio et série thématique de 5 images).</p> <p>Dans la deuxième partie de l'oral, une analyse esthétique comparée est proposée aux candidats. Elle prend appui sur l'image choisie et analysée par les candidats dans le dossier. Le jury présente une nouvelle image en vis-à-vis de celle-ci. Il s'agit d'analyser le ou les effets de sens (formels et iconiques) produits par ce rapprochement et de dégager une ou plusieurs questions qui résultent de ce déplacement.</p>	40 min (+10 min de préparation)	1

	Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Phase 1	Dossier	<p>Le dossier comporte les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une synthèse du parcours suivi, parcours post Bac dans les domaines scientifiques et techniques, ainsi que des notions scientifiques vues ; - les réponses à un ensemble de questions sur la motivation, le projet professionnel, ainsi que l'intérêt personnel pour les domaines artistiques et techniques de l'audiovisuel ; - une création sonore d'une durée maximale de 3 min en lien avec une thématique imposée ; - une analyse à partir de trois extraits de films disponibles en ligne et d'une question posée. 		
Phase 2	Oral sciences et techniques	<p>Cette épreuve a pour objectif de vérifier les notions scientifiques annoncées comme vues par les candidats dans le dossier rendu en phase 1. L'oral s'appuie en premier lieu sur un énoncé remis en début d'épreuve. Lors de la phase de préparation, les candidats en prennent connaissance et préparent des réponses, des raisonnements qui sont présentés et/ou discutés oralement.</p> <p>La deuxième partie de l'oral est consacrée à une discussion sur des sujets d'ordre technique en relation avec les domaines d'exploitation du son en prenant appui, notamment, sur les expériences des candidats.</p>	40 min (+15 min de préparation)	1
	Oral général	<p>Cet oral est divisé en 2 parties.</p> <p>Durant la première partie, le jury pose des questions sur le dossier réalisé pendant la première phase et interroge les candidats sur leurs motivations et aptitudes artistiques.</p> <p>Dans la deuxième partie de l'oral, ce même jury propose aux candidats la diffusion d'une courte pièce sonore afin d'apprécier leur capacité d'écoute, d'analyse et d'imagination.</p>	40 min	1

Master Cinéma

Référentiel scientifique de l'oral techniques et sciences

Ce référentiel liste les notions sur lesquelles les candidats pourront être interrogés. Il est basé sur les programmes d'enseignement du secondaire.

Mathématiques :

- Fonctions et calcul algébrique :
 - Fractions, Puissances, Racines carrées.
 - Développements, factorisations.
 - Résolution graphique et algébrique, équations et inéquations du 1er degré.
 - Fonctions (propriétés et études qualitatives) : fonctions de référence (affine, polynômes du 2nd degré, logarithme, exponentielles, périodiques), dérivées, intégrales.
 - Modélisation d'un problème.

2. Géométrie :

- Géométrie plane : coordonnées d'un point, équations des droites, propriétés des triangles, quadrilatères et cercles, théorèmes de Pythagore et de Thalès, symétrie, trigonométrie.
- Géométrie dans l'espace : s'orienter dans l'espace, coupe d'une forme 3D par un plan, projections d'une forme 3D sur un plan.
- Vecteurs : translation, égalité, somme, produit, coordonnées.

Sciences physiques :

- Unités : système international

d'unités, conversions, analyse dimensionnelle.

2. Optique :

- Natures ondulatoire et corpusculaire de la lumière : propagation, réflexion, réfraction, dispersion de la lumière, spectres d'émission et d'absorption d'un élément chimique.
- Lentilles minces convergentes : caractéristiques (focale, vergence, rayons de courbure), notion de longueurs algébriques, formation d'une image à travers une lentille mince convergente (nature, position et grandissement, constructions graphiques) et à travers un miroir.
- Synthèse additive et soustractive des couleurs.

3. Electricité / Electronique :

- Interactions entre charges électriques. (qualitatif)
- Grandeurs fondamentales : courant, tension, puissance et énergie électriques.
- Dipôles linéaires : résistance et générateur, loi d'Ohm.
- Circuits électriques : lecture et compréhension d'un schéma électrique simple, branchements et utilisation des appareils de mesures électriques.
- Conversion analogique-numérique : échantillonnage, résolution, quantification, codage binaire.

4. Mécanique :

- Forces, équilibre et mouvements.
- Référentiel, trajectoire, vitesse de translation, vitesse de rotation.

5. Structure de la matière :

- Modèle de l'atome, l'élément chimique, cortège électronique (répartition des électrons dans les couches K, L et M).
- Edifices chimiques : ions et molécules, cristaux solides, liaisons ioniques et covalentes.

Remarques :

- D'autres notions pourront être sollicitées mais le cas échéant, ce seront les capacités de raisonnement du candidat qui seront testées et non ses connaissances.
- Ces notions seront abordées principalement de manière contextualisée et/ou appliquée au métier de directeur de la

photographie.

Référentiel de l'oral général

Culture artistique :

- Histoire du cinéma
- Histoire des arts
- Filmographie des réalisateurs et des chefs opérateurs

Culture technique :

- Histoire des techniques cinématographiques et de leurs évolutions : l'argentique, le numérique, les matériels de prise de vue, la lumière, les projecteurs, les matériels de machinerie...
- Notion de grammaire cinématographique : échelle des plans, angulation caméra, mouvements, raccords...
- Trucages simples.

Master Photographie

Référentiel scientifique de l'oral techniques et sciences

Mathématiques :

- Fractions, proportions, puissances de 10 et appréciation des ordres de grandeur.
- Polynômes du second degré, logarithme et exponentielle, fonctions usuelles (affines, puissances et sinusoidales), dérivées, primitives.
- Géométrie euclidienne (périmètres, surfaces, angles, trigonométrie, théorèmes de Thalès et de Pythagore, calculs vectoriels).

Physique-chimie :

- Système international d'unités, analyse dimensionnelle, évaluation d'ordre de grandeur.
- Bases en électricité (courant, tension, puissance, énergie et dipôles).
- Optique : généralités sur la lumière (nature ondulatoire et corpusculaire, spectre, propagation, réflexion, réfraction, dispersion, diffusion), lentilles minces convergentes (distance focale et vergence ; nature, position et grandissement des images ; longueurs algébriques).
- Structure de la matière, la réaction chimique, dissolution et dilution.
- tructure de la matière.

Remarque : D'autres notions pourront

être sollicitées mais le cas échéant, elles feront appel aux capacités de raisonnement des candidats et non à leurs connaissances.

Master Son

Référentiel de l'oral techniques et sciences

Culture technique :

- Histoire des techniques audio analogiques et audionumériques.
- Caractéristiques générales d'une onde sonore.
- Notions d'acoustique fondamentale et architecturale.
- Notions sur la perception auditive.
- Caractéristiques et mesure du signal audio-fréquence.
- Notions technologiques des microphones, des haut-parleurs et des périphériques en général.
- Notions de synchronisation.
- Notions de lignes et de connexions.
- Notions d'informatique générale.
- Notions d'informatique multimédia.
- Notions de matériel informatique.

Electricité et électronique :

- Composants actifs : générateurs de signaux (tension, courant) de différentes formes (constant, périodique), caractéristiques de ces signaux.
- Énergie et puissance électriques.
- Composants passifs : résistance, potentiomètre, inductance, transformateur, condensateur.
- Lois générales des réseaux linéaires.
- Réseaux linéaires en régimes libre, forcé, transitoire, permanent.
- Réseaux linéaires en régime sinusoïdal. Filtres passifs.
- Alimentation linéaire.
- Composants à semiconducteur : diode, photodiode, diode électroluminescente, transistor bipolaire, transistor à effet de champ.
- Transistor en amplification et en commutation. Classes d'amplification.
- Amplificateur opérationnel en régimes linéaire et non linéaire.
- Montages fondamentaux.
- Filtres actifs.
- Logique : états logiques, opérateurs logiques, algèbre de Boole, arithmétique binaire.

Mathématiques et Physique :

Analyse

- Suites réelles et complexes : suites arithmétiques et géométriques, convergence, divergence, opérations sur les limites, comparaison de suites (suite négligeable devant une autre, suites équivalentes).
- Fonctions : limites et opérations sur les limites, comparaison de deux fonctions au voisinage d'un point (négligeabilité, fonction équivalente).
- Dérivations et opérations sur les dérivées.
- Intégration et opérations sur les intégrales : majoration, comparaison, relation de Chasles, intégration par parties et changements de variables simples, primitives usuelles.
- Développements limités et opérations sur les développements limités.
- Fonctions usuelles : exponentielles réelles et complexes, logarithmes, puissances, circulaires, hyperboliques.
- Équations différentielles du premier et second ordre à coefficients constants (réels ou complexes).

Algèbre

- Polynômes et fractions rationnelles : zéros, pôles, décompositions en éléments simples, - division suivant les puissances croissantes.
- Matrices carrées : opérations simples (addition, multiplication, transposition), déterminant, inversion, systèmes d'équations linéaires (méthode de Cramer).
- Géométrie (dans le plan et l'espace)
- Système de coordonnées (cartésiennes, polaires et cylindriques), changements de repères.
- Droites, plans, cercles et sphères : équations, intersections ; isométries : barycentres, projections, rotations, translations, homothéties.
- Liens de la géométrie avec les complexes (affiche d'un point, transformations).
- Système de coordonnées (cartésiennes, polaires et cylindriques), changements de repères.
- Physique
- Mécanique, physique ondulatoire, thermodynamique.
- Systèmes de points matériels.
- Variables de positions et de vitesse, repères galiléens, composition des mouvements, force d'inertie. Énergie cinétique, travail d'une force, énergie potentielle, conservation de l'énergie.

Quantité de mouvement et sa conservation, moment cinétique et sa conservation. - Oscillateur amorti, oscillations forcées, résonance.

- Systèmes matériels.

- Centre d'inertie, champ de vitesses, énergie cinétique. Forces et couples extérieurs, action et réaction. Énergie potentielle, énergie mécanique. Mouvement d'un solide autour d'un axe fixe, moment cinétique et sa conservation. Éléments de mécanique des fluides.

Équation d'onde classique à une dimension.

- Ondes transversales sur une corde

idéale tendue, ondes sonores dans un conduit cylindrique. Ondes

progressives, ondes stationnaires, principe de superposition des solutions. Conditions aux limites, modes propres, fréquences propres.

- Éléments de thermodynamique.

- Variables extensives (volume), intensives (pression, température),

équation d'état d'un gaz parfait. Notion d'énergie interne. Coefficients

calorimétriques à pression ou à volume constant. Transformations

isobares, isochores, isothermes, transformation adiabatique.

Jury du concours

Présidence du concours

Giusy Pisano

Vice-Présidence :

Vincent Lowy

Jury du concours

Photographie : Claire Bras

Cinéma : Sylvie Carcedo

Son : Alan Blum

Bureau du concours

Alice Berthonneau

Pierre Burgaud

Ecole nationale supérieure

Louis-Lumière

La Cité du Cinéma

20, rue Ampère

BP 12

93213 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél : 33 (0)1 84 67 00 01

Courriel : bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr